

# Fiche Technique:audit formation incendie et secourisme

## Objectifs de la formation

- Vérifier la conformité des formations aux exigences légales et normatives.
- Évaluer l'acquisition des compétences pratiques en incendie et secourisme.
- Identifier les écarts et définir des axes d'amélioration.
- Adapter contenus et techniques aux risques spécifiques de l'entreprise.
- Harmoniser les méthodes pédagogiques et les supports.
- Renforcer l'efficacité globale des formations et la sécurité des équipes.

Bénéfice clé : meilleure préparation aux urgences, réduction des risques et conformité renforcée.

## Population cible

- Responsables QHSE.
- Responsables RH et responsables de site.
- Formateurs en sécurité incendie et secourisme.
- Entreprises de toutes tailles et secteurs.
- Personnels opérationnels et encadrants impliqués dans la gestion des risques et des premiers secours.

## Durée de la formation

Durée variable selon la taille, le nombre de formations et la complexité : de quelques jours à plusieurs semaines. Interventions sur site et analyses à distance. Approche participative (ateliers, interviews, observations). Rapport final électronique, présentable en comité de pilotage.

Phase	Objectif principal	Durée indicative
Diagnostic initial	Recueil des formations et documents	2–3 jours
Évaluation documentaire et terrain	Analyse des compétences et de la conformité	1 à 2 semaines
Recommandations	Plan d'action d'amélioration	2–3 jours
Suivi et accompagnement	Mise en œuvre et contrôle	Selon besoins

## Programme de la formation

### Étape 1 — Analyse préliminaire

- Collecte des programmes, supports, évaluations et profils des formateurs.
- Revue des procédures et plannings pour détecter les écarts aux référentiels.

### Étape 2 — Évaluation des compétences

- Observations, entretiens et revue des évaluations.
- Mesure de la maîtrise des gestes incendie et de premiers secours.

### **Étape 3 — Conformité réglementaire**

- Revue des exigences en vigueur et de leur application.
- Contrôle de l'adéquation formations/obligations légales et normes.

### **Étape 4 — Recommandations et plan d'action**

- Optimisation des sessions et des supports pédagogiques.
- Plan d'action pour corriger les déficiences et pérenniser la sécurité.

### **Étape 5 — Suivi post-audit**

- Accompagnement de la mise en œuvre et contrôles périodiques.
- Reporting des progrès et assistance en conformité.